

**Communiqué de presse**  
**3 mai 2017**

## **1<sup>er</sup> bilan du Fonds d'apprentissage : un soutien bienvenu pour les entreprises formatrices**

**Lancé en septembre dernier, le Fonds d'apprentissage de la Ville de Genève, doté de 1.5 million de francs, a soutenu, en 2016, 119 entreprises locales, ayant recruté un-e nouvel-le apprenti-e. Il leur a octroyé 3000 francs pour l'engagement d'une personne souhaitant obtenir un Certificat fédéral de capacité (CFC), et 5000 francs pour une Attestation de formation professionnelle (AFC).**

Le Conseil municipal de la Ville de Genève a accepté en 2012 l'initiative « Créons des places d'apprentissage pour nos enfants » et adopté le règlement de sa mise en œuvre, proposé par le Conseil administratif, le 28 avril 2015. Le Service Agenda 21 – Ville durable, rattaché au Département des finances et du logement est chargé d'attribuer les allocations dans le cadre de ce règlement.

De nombreuses sociétés ont été contactées et des partenariats menés afin de faire connaître cet encouragement à la création de places d'apprentissage. Depuis son lancement, et en 4 mois (de septembre à décembre 2016), le Fonds a reçu 289 demandes d'allocation de la part de 181 structures. 169 demandes, provenant de 119 entreprises, ont reçu une décision positive d'octroi, dont dix concernaient des contrats d'AFP. Sachant qu'en 2016, 745 nouveaux contrats d'apprentissage ont été conclus par des entreprises sises sur le territoire communal (686 CFC et 59 AFC), le Fonds a ainsi aidé 22.7% des nouveaux contrats (23.2% de CFC et 16,9% d'AFP).

Les entreprises soutenues sont majoritairement des sociétés anonymes (52,9%), les raisons individuelles représentent 22,7%, et les sociétés à responsabilité limitée 16%. Le secteur d'activité le plus demandeur est celui du commerce et de la réparation d'automobiles et de motocycles (33,6%). La très grande majorité des structures soutenues sont des microentreprises (1 à 9 ETP ; 68.1%), et un peu plus d'un quart sont des petites entreprises (10 à 49 ETP; 25.2%).

Soucieuse de l'insertion professionnelle des jeunes, la Ville de Genève soutient les PME locales et la diversité du tissu économique. Sandrine Salerno, Conseillère administrative en charge du développement durable, souligne qu'en 2017 « le fonds devrait rencontrer un succès croissant et ainsi favoriser l'augmentation du nombre de places d'apprentissage et d'entreprises formatrices à Genève ». Enfin, les bénéficiaires du fonds peuvent également profiter du «Chèque label entreprise formatrice – Genève» (CLeF – Genève), un dispositif de coaching mis en place par le Canton et qui vise notamment à décharger les entreprises des tâches administratives liées à la formation d'un ou d'une apprenti-e.

**Plus d'informations :** [www.ville-geneve.ch/fonds-apprentissage](http://www.ville-geneve.ch/fonds-apprentissage)

*Contact presse :*  
Valentina Wenger-Andreoli  
Collaboratrice personnelle  
Département des finances et du logement  
Tél: 022 418 22 35 ou 079 508 24 34